Ville de Saguenay

Service des communications

Communiqué de presse

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Organismes culturels localisés au Cégep de Chicoutimi…

Saguenay confirme l'entente pour un déménagement vers l'ancien bâtiment des Sœurs du Bon-Conseil

Saguenay, le 27 juin 2025 – La Ville de Saguenay confirme la relocalisation de trois organismes culturels dans l'ancien bâtiment des Sœurs du Bon-Conseil, à la suite d'un processus d'appel de propositions et de la signature du bail qui a été autorisée hier, par le comité exécutif. L'Académie de danse du Saguenay, l'École de musique et de solfège de Chicoutimi et l'Ensemble folklorique des Farandoles de Chicoutimi actuellement installés au Cégep de Chicoutimi pourront, dès septembre 2026, offrir leurs cours dans de nouvelles installations modernes et adaptées à leurs besoins. L'Opéra du royaume, déjà installé dans ce bâtiment, est également intégré au projet.

« Nous voulions trouver la meilleure solution pour assurer l'avenir de ces organismes, nous y sommes arrivés. La proposition retenue permettra à ces passionnés de poursuivre leurs activités dans des espaces conçus pour eux. Les élèves auront accès à des installations de qualité pour l'apprentissage de la danse et de la musique. L'annonce de ce déménagement démontre l'engagement de la Ville envers le milieu culturel saguenéen si dynamique », a déclaré Mme Julie Dufour, mairesse de Saguenay.

Les quatre organismes occuperont un espace loué d'une superficie totale de 55 000 pieds carrés, en surface de locaux et en aires communes. Ces locaux seront rénovés pour eux, en fonction de leurs besoins, par le promoteur qui a remporté l'appel de propositions. Le projet comprend également 100 cases de stationnement réservées aux occupants et à leurs élèves. La Ville louera ces lieux à la compagnie propriétaire du bâtiment, au coût de 740 000 $ par année, en plus de demeurer responsable de l'entretien ménager. Un investissement de 150 000 $ (amorti sur 20 ans) est également prévu pour l'amélioration locative.

La signature du bail permet de passer à la prochaine étape, soit la conception des plans et devis, pour lesquels tous les partenaires seront consultés. Également, ce grand projet sera une occasion pour les organismes de moderniser les équipements spécialisés qui leur appartiennent. Une demande de soutien financier est en préparation de leur côté afin de solliciter l'aide financière du ministère de la Culture et des Communications pour les soutenir dans l'acquisition de ce nouveau matériel.

Rappelons que ces trois entités occupaient des locaux au cégep, eux aussi loués par la Ville, depuis les années 70. Avec le temps et l'achalandage qui a pris de l'importance, ces espaces en sont venus à ne plus répondre à leurs besoins. Un processus de recherche de solutions (déménagement ou rénovation des salles du cégep) était en cours depuis de nombreuses années. Voilà qu'après plusieurs consultations auprès des gens impliqués, un consensus a été trouvé, lequel fera le bonheur autant des occupants que des usagers.

La Ville de Saguenay souhaite remercier toutes les équipes du Cégep de Chicoutimi qui, pendant de nombreuses décennies, ont mis la main à la pâte afin que l'Académie de danse du Saguenay, l'École de musique et de solfège de Chicoutimi et l'Ensemble folklorique des Farandoles de Chicoutimi puissent bénéficier d'une maison permanente pendant toutes ces années. Également, merci aux représentantes et représentants de ces organismes qui collaborent dans la réalisation de ce projet et surtout, investissent énergie et passion afin de rendre notre milieu culturel toujours plus riche.

-30-

Source : Service des communications
Ligne médias : 418 54MEDIA
(418 546-3342)